

Appartements locatifs financés sous le régime de la LNH, à Québec (Québec)

la fin de 1979 (235 000 en 1976), logements qui, en grande partie, seraient à prix moyen ou modéré. Cet objectif devait permettre de répondre à nos besoins estimatifs pour les quatre années suivantes, compte tenu de la formation de nouvelles familles, du nombre de logements inoccupés et

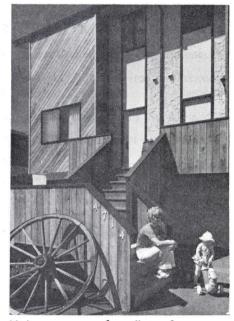
Au début de l'année, le nombre des maisons et duplex inoccupés continuait encore de s'accroître dans les régions métropolitaines et les principaux centres urbains, ce qui révélait les difficultés qu'éprouvaient les constructeurs à imposer leurs prix.

d'autres facteurs, et d'amener la création d'un million d'emplois, tant dans l'industrie de la construction que dans les entreprises connexes.

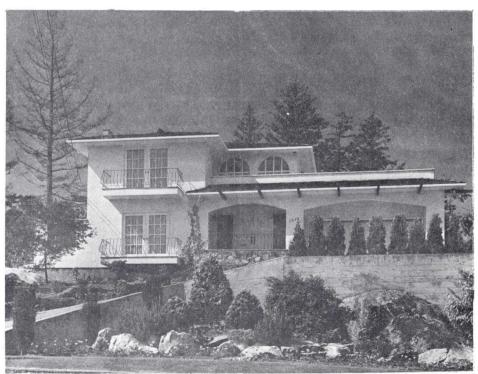
Les modifications approuvées en décembre entraînèrent celles des programmes d'aide pour l'accession à la propriété et d'aide au logement locatif. On augmenta les subventions accordées aux familles désireuses d'accéder à la propriété. Pour la première fois, cependant, des prêts sans intérêt durant les cinq premières années furent offerts à tout ménage composé d'au moins deux personnes avec ou sans enfants — envisageant

d'acquérir un logement dont le prix ne dépasserait pas les limites fixées localement par le Programme d'aide pour l'accession à la propriété.

Au total, on a investi en 1975, près de 7,6 milliards de dollars dans la construction de logements autonomes, chiffre de dépenses qui accuse une augmentation de 3% par rapport à celui de l'année précédente. De plus, on a bâti au cours de cette année un nombre appréciable de foyers destinés, en général, aux personnes âgées et aux étudiants, en application de la Loi nationale sur l'habitation. Ces foyers ont permis d'héberger 5 885 personnes. (Photos: coutoisie de la Société centrale d'hypothèques et de logement.



Maisons en rangées, financées en vertu de la LNH, à Regina (Sask.)



Kesidence unifamiliale (non financée en vertu de la LNH), à Victoria (C.-B.)